

Un paysan qui s'attarde à ce sujet nous disait : On ne sait ce que c'est, on ne sait où il est; on dit que les yeux des gens d'église peuvent seuls le voir. Mais on m'a dit que, sans être curé, on peut l'apercevoir en « chaulant » l'endroit où l'on sait qu'il peut être...

On prétend dans le Borinage que les sorcières ne peuvent pleurer; on peut il est vrai les voir geindre et crier quand on les frappe ou qu'on les supplicie, mais jamais on ne les a vues verser une larme, malgré leurs efforts apparents pour en produire (1). Cette croyance était également répandue à Liège où l'on dit d'un enfant, par exemple, qui geint, se frotte les yeux et cherche ses larmes : *il fait l'macralle*, c'est-à-dire, il veut simuler les pleurs et la douleur. C'est aussi ce qu'on dit de certains petits coléoptères, tels certains dermestides qui font le mort sitôt qu'on les touche; dans le même sens on applique à Liège, bien à tort, semble-t-il, le nom de *macrai*, de *macralle*, à la libellule (2) et à certaines vanesses, à cause qu'elles tombent et restent immobiles, dans le cas où elles sont étourdies mais non atteintes par le filet ou le mouchoir qui, s'ils les touchent, blessent inévitablement ces faibles bestioles. Cette qualification ou dénomination donnée aux animaux qui simulent réellement ou en apparence la mort pendant quelques instants est une preuve du caractère foncièrement dissimulateur que l'on prête aux *macrais* et aux *macralles*.

Les allures de ces terribles mégères sont des plus singulières. Elles passent en branlant la tête, les traits sans cesse contorsionnés, jettent sournoisement de-ci delà des regards obliques, marmottent des paroles incompréhensibles, n'adressent la parole à personne, ne soutenant aucune conversation.

Elles se montrent rarement le jour dans les lieux habités et marchent beaucoup, surtout la nuit.

Malgré leur démarche lourde, il n'est pas rare de constater qu'elles savent parcourir, plus vite que de solides piétons et malgré les chemins détournés qu'elles préfèrent, des distances extraordinaires. Souvent, des personnes dignes de foi ont affirmé avoir rencontré à la même heure, la même personne suspecte en des endroits différents et éloignés.

Autant elles marmottent et gesticulent quand elles sont seules, autant elles se tiennent immobiles et silencieuses lorsqu'elles se trouvent de compagnie. Si quelqu'un leur adresse la parole, il n'est pas rare de les voir se redresser vivement, comme sortant d'un

(1) Constaté à La Bouverie et signalé par feu M. Jean MARLIN.

(2) Voir Jos. DEFRECHÉUX, *Vocabulaire des noms wallons d'animaux*, 3^e éd., Liège s. d. v^o Mahrai.

rêve, et darder sur leur interlocuteur un regard droit, vif et perçant. Quelquefois, quand on les interpelle subitement, on les entend marmotter, avec un accent de colère, des paroles incompréhensibles « qui font trembler les vitres »; elles se lèvent et disparaissent sans qu'on puisse dire si elles ont ouvert la porte ou si elle s'est ouverte d'elle-même.

La sorcière vit généralement seule, dans un taudis infect, en compagnie d'un chat noir, d'une poule noire, d'un corbeau; on l'entend parfois causer avec ces animaux comme si elle en recevait la réplique. Si elle demeure au village, c'est sur ses confins et elle n'entretient aucune relation de voisinage. Les sorcières sont absolument insociables. Souvent leur taudis est isolé, à l'orée d'un bois, au bord d'une clairière ou adossé à un fourré, etc.; ou ne les trouvera pas au bord d'un ruisseau ou d'un sentier, mais toujours à quelque distance des chemins battus.

Les *macralles* se font des bouquets de *hotche* « houx »; quand elles ont un jardin, elles cultivent de préférence des plantes vénéneuses et puantes qu'elles soignent constamment (1).

C'est la nuit surtout qu'elles sortent de leur demeure et se mettent à errer affairées par les sentiers déserts, accompagnées d'une poule ou d'un chat noirs. Autrefois, disent les vieilles gens, quand on passait à minuit à un carrefour désert ou dans un chemin creux, à l'écart de toute habitation, il était fréquent de rencontrer une vieille femme accroupie, prononçant des paroles incompréhensibles, tantôt occupée à des besognes mystérieuses, tantôt caressant une poule noire, ou berçant un chat ou un animal étrange, difficile à reconnaître.

Lorsque les sorcières se risquaient sur des routes fréquentées elles se tenaient toujours sur les accotements. D'où la comparaison très populaire aux environs de Liège : *rizer les haies* (raser les haies) *comme les macralles*, qui s'applique à toute personne qui cherche à se dérober, à se soustraire à la vue des autres (2). Aussi l'on recommandait aux jeunes filles qui s'en allaient le soir *àx djeux*, de marcher à leur retour dans le milieu de la chaussée, afin de n'être pas inquiétées par de mauvaises rencontres. Lorsque plusieurs personnes se promènent le soir côte à côte, si quelqu'un se plaignant d'être au bout du rang, ennuyé de frôler les haies, ou de patauger dans la rigole, se sépare des autres pour marcher seul en avant ou en arrière, on ne manque pas de dire facétieusement : *il a sogné de*

(1) Polleur, communic. de feu M. Corneille COLLIN.

(2) DEFRECHÉUX, *Rec. de comparaisons*, n° 966.

souki 'a' macralle « il a peur de cosser une sorcière », de se butter contre elle.

La méchanceté foncière des sorcières est proverbiale. *Fer comme les macralles*, c'est vouloir nuire à ceux qui nous font du bien (1). D'une personne qui rend le mal pour le bien, on dit qu'elle *rarisse* (ressemble à) *les macralles*; *grant ou li veut* (veut) *dé bin, elle veut dé moi* (2). Enfin, on ne connaît pas de gens si complètement mauvais dont on ne puisse dire : *mêchant comme iue macralle* (3). Quant aux sorciers, une distinction s'impose d'une part entre le simple *macrai*, qui est possédé du diable, et le Loup-garou, qui s'est consacré à lui; et d'autre part, le *macrai créyou* ou *r'créyou*, *derineu* ou *grimancien*. Ce dernier est un magicien qui a pour spécialité de combattre les sortilèges contre paiement et qui n'use de son pouvoir pour nuire à autrui que dans les limites de sa propre volonté ou de son bon caprice. Le *macrai* et le Loup-garou, au contraire, doivent au Malin une obéissance passive, et celui-ci s'en sert pour nuire aux humains en toutes circonstances. Le *macrai* est donc foncièrement nuisible, le magicien ne l'est que suivant son caractère et son tempérament. Il y a de bons et de mauvais magiciens. Il n'y a que de méchants *macrais*.

La puissance magique illimitée des sorcières est consacrée dans le langage traditionnel : *Fer d' l'orrège di macralle*, c'est « faire un ouvrage très rude et très difficile » (4). Les sorcières et surtout les sorciers possèdent de vieux livres mystérieux (5) qu'ils cachent avec soin et où ils puisent les éléments de leur science magique. Le plus connu est *li liève agrafâ* ou *agrippâ*, souvenir des prétendues Œuvres magiques de Cornelius Agrippa. Bon nombre de guérisseurs qui se font passer pour sorciers possèdent des éditions relativement modernes de ces livres que nous analyserons à part (6). On doit citer, parmi les plus populaires, à côté de celui qui porte le nom d'Agrippa et de *l'Enchiridion*, le *Grimoire du pape Honorius*, le *Trésor du Vieillard des Pyramides* et les *Clarivules de Salomon*.

A dater du moment où les sorciers et sorcières appartiennent

(1) DEFRECHEUX, *Compar.*, n° 695.

(2) DEJARDIN, *Dict. des Spots*, 2^e édit., n° 2839.

(3) DEFRECHEUX, *Compar.*, n° 699.

(4) DEJARDIN, *Spots*, n° 2103, donne ce proverbe et le traduit comme ci-dessus en ajoutant : « ... pour n'obtenir aucun résultat ». Nous n'avons jamais vu employer le proverbe dans ce sens qui est contraire à l'idée qu'on se fait du pouvoir magique des sorcières.

(5) Voir des légendes où il est question de ces livres dans *Wallonia*, t. II, p. 108 et t. III, p. 163.

(6) Une analyse de *l'Enchiridion* a paru dans *Wallonia*, t. I, p. 145.

au démon, ils changent le nom des jours de la semaine, appelant dimanche le vendredi, jour du Sabbat. Ils considèrent le dimanche des chrétiens et les fêtes de l'église comme des jours ordinaires. Si on leur demande à brûle-pourpoint quel jour on est, ils semblent interloqués, cherchant d'abord à se souvenir, à moins que l'on ne soit précisément un vendredi.

Le vocabulaire sacré est interdit aux suppôts de Satan : ces mots leur brûlent la langue. On raconte qu'autrefois, lorsque le soir on frappait à la porte d'entrée, le plus courageux des assistants allait de l'avant et disait : « Entrez, et dites Jésus ». Le nom de Jésus prononcé à haute voix par l'arrivant rendait confiance, la personne qui le prononçait ne pouvait jeter de sorts (1). Non seulement les sorcières ne prononcent jamais le nom de Dieu, celui de la Vierge ou quelque autre mais elles ne peuvent souffrir qu'on les prononce devant elles; si cela arrive, on les voit s'agiter et marmotter. Quand la conversation prend un tour religieux, elles se lèvent et s'en vont.

Les sorcières fréquentent la messe, mais uniquement dans le but de ne pas être signalées. Elles sont même parfois porteuses d'un chapelet qu'elles font mine d'égrener; ce chapelet est sans croix — on remarque d'ailleurs que le crucifix est absent de leur mobilier : il n'y a pas de croix chez elles. Un paroissien de Houtain-St-Siméon étant à la messe remarqua qu'une vieille suspecte marmottait des mots sans suite; s'approchant sans bruit le plus près possible, il entendit que la *macralle* (car c'en était une!) disait les prières à rebours.

Les sorcières souffrent cruellement durant la messe, surtout au moment de la consécration; qui les observerait à ce moment verrait leurs traits se crispier affreusement. Il est interdit aux sorcières de dépasser les bénitiers de l'église, elles demeurent dans le parvis avec les retardataires.

Quand, à la messe, le prêtre se retourne et dit : *Orate, fratres*, ou *Dominus vobiscum*, il peut voir toutes les sorcières présentes : elles ont toutes « le derrière » tourné vers l'autel (2) mais il est le seul à les voir dans cette position. On ajoute à Godarville qu'il a soin de fermer les yeux pour ne pas les voir (3). Aux yeux des paroissiens, elles conservent leur posture normale, à moins qu'ils ne regardent au travers d'un anneau de mariage (anneau béni) ou bien qu'ils n'aient en poche un peu de « terre bénite », de cette

(1) HOCK, *Croy. et remèdes pop. au pays de Liège*, 3^e éd., Liège, 1888, p. 285.

(2) Certains conteurs ajoutent qu'elles ont les cottes troussées, ce qui est très logique.

(3) A. HAROU, *Le Folklore de Godarville*, Anvers 1893, p. 39.

terre dont le prêtre fait tomber quelques mottes dans la fosse lors d'un enterrement, en appuyant en apparence sur certaines paroles de son oraison. On raconte à Hermée qu'un jeune homme désirant se renseigner sur le compte de sa fiancée, usa de terre bénite, et fut scandalisé du dédain que sa belle manifestait pour l'office divin.

Dans certains villages, on ajoute que les sorcières prennent à nouveau la même posture grossière lors de la lecture de l'Évangile de St-Jean, dont on lit le début à la fin de chaque office. Cet Évangile joue un grand rôle dans la Sorcellerie (1).

On prétend à Lessines que si, à la fin de la messe, le prêtre oubliait de refermer le missel, aucune sorcière ne pourrait sortir de l'église (2).

Un autre moyen de connaître toutes les sorcières du village consiste à semer de cette même terre bénite le long du seuil de l'église un peu avant la fin de la messe. Les bons paroissiens s'en vont sans s'apercevoir de rien, mais les sorcières sont retenues dans le saint lieu, et pas une seule ne sortira sans appeler par son nom le semeur de terre (3) ou sans demander au curé qu'il écarte l'obstacle (4). Dans le Condroz, au lieu de terre bénite, on emploie de la même manière deux dents de hersè qui ont été trouvées (5).

Un porion de Châtelineau connaissait un homme réputé habile *grimancien*. Cet individu lui offrit un jour de lui montrer, à l'office du dimanche, tous les sorciers et sorcières présents à la messe, après avoir, cependant, exigé de lui le secret le plus absolu. Le porion accepta et, le dimanche suivant, les deux hommes se placèrent sous le portail. La messe terminée, la foule se répandit hors de l'église, sauf plusieurs personnes qui essayèrent vainement de franchir le porche : toujours elles rebroussaient chemin. Le *grimancien* les signala à l'attention de son compagnon et lui dit que toutes ces personnes étaient des sorciers et des sorcières, qu'un peu de terre empêchait de passer. A ce moment arriva l'officiant qui, « sans faire semblant de rien », déranga l'obstacle posé par l'homme. Et sorciers et sorcières, parmi lesquels le porion voyait avec stupeur des personnes de sa connaissance, de sortir en toute hâte. En faisant semblable expérience pour complaire à son ami, le *grimancien* encourait la colère du Maître et celle de ses confrères, mais il semblait peu s'en soucier (6).

(1) Sur l'Évangile de St-Jean, voir le début de ce travail, ci-dessus p. 57.

(2) Communiqué de M. A. HAROU.

(3) HOCK, *Croy. et Rem.*, 3^e éd., p. 131.

(4) Version de Hesbaye.

(5) Cf. *Wallonia*, t. III, p. 23, n° 10.

(6) J. LEMOINE, *la Sorc. dans l'Entré-Sambre-et-Meuse*, p. 9.

Suivant les vieilles gens de Mazy, cette première terre doit être employée comme suit : on en fait avec de l'eau bénite un « plaquis » que l'on colle sur la porte de l'église. Les sorcières ne peuvent sortir, à moins que cette terre ne soit ôtée par celui qui a fait l'expérience.

On nous a conté avoir vu à une veillée de mort les cierges s'éteindre tous ensemble et subitement, au moment où entra dans la pièce une vieille nommée *Mayanne*, qui avait mauvais renom. Le fait se serait passé au quai de Fragnée, à Liège, il y a environ vingt-cinq ans. On en concluait que *Mayanne* était véritablement sorcière (1). A Houtain-St-Siméon, on croit fermement que, si une sorcière pénètre au logis quand on a allumé le cierge béni, celui-ci s'éteindra subitement (2).

Quand on soupçonne une mendicante d'être sorcière, on doit lui présenter un sou qui a été trempé dans l'eau bénite; si elle est sorcière, elle le laissera tomber (Vielsalm). On sait qu'une aspersion d'eau bénite suffit pour mettre en fuite les mauvais esprits visibles ou invisibles, quelque puissants qu'ils soient; c'est pourquoi, à Liège, quand on se défait de quelqu'un, on lui faisait boire une tasse de café dans laquelle on avait en cachette versé quelques gouttes d'eau bénite; si cette personne vidait la tasse sans s'apercevoir du mélange, c'est qu'elle n'était assurément pas une sorcière, car cette eau brûle les mauvaises gens aussi sûrement que le feu (3).

Le signe de croix jouit également d'un grand pouvoir en matière de Sorcellerie. Il suffit de se signer pour que la sorcière soit réduite à l'impuissance et s'éloigne. Si l'on suspecte une personne déterminée, il suffit de placer en croix sur son chemin, sans qu'elle le voie, deux fétus, deux brindilles, etc. Ce talisman barre la route et si la personne visée est une sorcière, elle devra, contre son gré, retourner sur ses pas et prendre un autre chemin. Une personne de Gembloux m'a conté le moyen suivant pour s'assurer de la qualité d'une visiteuse. Il faut placer sur une chaise deux allumettes en croix et manœuvrer de manière à l'y faire asseoir. Sitôt qu'elle y est, si elle est sorcière, elle se sentira tout endolorie et elle se lèvera brusquement. Mais la chaise restera attachée à elle jusqu'à ce que l'expérimentateur lui-même aille la reprendre et la remettre en place. — A Jupille, au

(1) Communiqué par M. THAY, instituteur.

(2) Le cierge qu'on allume la nuit de Noël est dit « béni » parce qu'il a brûlé à minuit, heure de la naissance du Christ. On rallume ce cierge dans certaines circonstances critiques, par exemple pendant un orage, pendant l'agonie d'un habitant de la maison, pendant un accouchement, etc. C'est d'un tel cierge qu'il s'agit ici.

(3) Nivelles (Brabant). Comm. par M. G. WILLAME.

lieu de deux allumettes, on se servait de deux cordons ou deux fils gris dont la teinte neutre ne se distinguait pas facilement de celle du siège dans les intérieurs sombres des maisons d'autrefois.

Le sel joue également un grand rôle dans les usages relatifs à la Sorcellerie. Une table où le sel a été oublié s'appelle partout « table de sorcière ». En effet les *macraltes* s'interdisent l'emploi de ce condiment, lequel, suivant le peuple, purifie l'âme comme le corps : on voit une preuve de cette action morale dans le fait que l'eau du baptême est salée, et l'on explique cet emploi du sel en disant qu'il s'agit de faire disparaître l'effet du péché originel. Si une personne suspecte se trouve dans la maison, placez tout-à-coup la salière sur la table : si c'est une sorcière, elle se lèvera et sortira. Quand le café qu'on lui offre contient du sel, elle le trouvera mauvais et ne videra pas la tasse ; il est cependant d'usage assez commun dans nos campagnes de saler l'infusion du café.

Un autre moyen tout aussi sûr de dévoiler la sorcière est de coucher un balai en travers de la porte. Si la personne qui se présente relève le balai avant de passer, c'est qu'elle est réellement *macralte*. D'aucuns vont même jusqu'à dire qu'il suffit de dresser un balai derrière la porte pour empêcher une sorcière d'entrer ou de sortir. (Herstal).

Ce geste est parfois l'occasion de disputes entre mégères, et la protestataire reproche alors à l'opérante que celle-ci la juge digne seulement de causer avec son balai ; mais, dit-on, ce n'est là qu'une échappatoire, et il ne faut pas s'y laisser prendre (1).

Pour découvrir si une personne soupçonnée est réellement sorcière, on connaît à Jemeppe le procédé de divination que voici. Vous prenez un jeu de cartes et vous inscrivez au revers de chacune le nom d'une personne de votre connaissance ; le roi de pique portera les mots *Satanas bricas boras*, et la dame de cœur, celui de la personne suspecte. Vous battez les cartes trois fois avec soin et vous faites couper chaque fois par un jeune enfant. L'opérateur doit ne pas porter les yeux sur le jeu durant l'opération. Cela fait, vous vous rendez dans un lieu obscur et, appuyé contre un mur, vous saisissez de la main gauche le jeu de cartes et vous le lancez avec force contre le mur opposé. Vous allez prendre de la lumière et vous examinez le jeu. Si les deux cartes marquées comme il est dit se trouvent « l'une sur l'autre », vos suppositions sont justes et la personne que vous soupçonnez est réellement sorcière.

On dit au pays de Charleroi que, quand un sorcier meurt, ses

(1) Ce détail m'a été rapporté par M. Joseph VRINDTS (Liège).

confères, durant la veillée du corps, manifestent leur colère en poussant des cris de chiens et de chats (2). On raconte à Hermée qu'une vieille pauvre était morte, toutes les pies des environs séjournèrent sur le toit de sa demeure jusqu'à ce qu'on vint enlever le corps; elles suivirent en tournoyant le cortège funèbre jusqu'au champ de repos; l'enterrement accompli, elles s'envolèrent en jacassant et se dispersèrent dans toutes les directions. On crut voir dans ce fait une preuve que la pauvre était sorcière. Les porteurs se rappelèrent avec terreur que le cercueil était singulièrement léger. Un assistant fit remarquer que parmi les pies, il s'en était trouvé une qui s'était approchée en voletant jusqu'au bord de la fosse et qu'elle avait lancé un cri ressemblant à un éclat de rire. On conclut de tout cela que le démon, non content d'avoir pris l'âme, était venu chercher le corps, et que la sorcière était revenue assister à son propre enterrement, sous forme d'une pie accompagnée de toutes les sorcières de la contrée !

Un dicton populaire exprime d'une manière imagée l'espérance que l'on a de passer sa vie entière dans la demeure que l'on occupe — ou la cruelle certitude que l'on éprouve de ne pas se guérir de la maladie dont on est frappé. On dit alors : *D'enne iré fû d'chal qui les pids d'rant*. « Je ne partirai d'ici que les pieds en avant. » Il est d'usage en effet que c'est par les pieds que l'on sort un cercueil d'une maison. Or, on prétend qu'avec les sorcières il n'en est pas ainsi et que, malgré tous leurs efforts, les porteurs doivent retourner la bière et la présenter la tête en avant, sinon nul ne pourrait la faire sortir (3).

Lors du décès d'un « sorcier » (c'est-à-dire d'un magicien) le diable se venge parfois d'avoir été asservi par lui, et non content d'emporter l'âme du *macrai*, il vient également chercher le corps dès qu'il est placé au cercueil, et cela, sans avoir toujours la précaution de parfaire le poids avec des pierres (4). Aussi le cercueil d'un *macrai* est-il souvent d'une légèreté inattendue, ce qu'on remarque d'autant plus facilement que le corps, du moins à la campagne, est porté à bras sur la civière, durant la plus grande partie du trajet.

Lors du décès d'un *macrai*, d'un magicien, le démon révèle son intervention par quelque prodige durant la veillée même : on

(1) LEMOINE, *la Sorc. dans l'Entre-Sambre-et-Meuse*, p. 10.

(2) Récemment une vieille dame du quartier d'Outre-Meuse à Liège vint de mourir, laissant toute sa fortune à l'Église. Ses parents pauvres, furieux d'être déshérités, soudoyèrent des ouvriers qui firent sortir de la maison le cercueil « à l'envers » c'est-à-dire la tête en avant. On devine le scandale.

(3) Voir ci-dessus p. 49.

retrouve dans diverses légendes le fait qu'on vit à minuit précis, le premier jour de la veillée, un rat noir à museau rouge se promener sur le corps du défunt (1). En février 1890, un « spirite » de Carnières (Hainaut) étant trop souvent en communication avec « les esprits » et faisant même de ses tours dans la bure, le diable est venu l'étrangler. Une heure après la mort, « la queue du diable » tournait encore très vite autour du cadran de l'horloge de son logis. Tous les badauds des environs sont venus admirer ce prodige — du moins, c'est ce que racontent les gens du village, avec la plus entière bonne foi (2).

(A suivre).

O. COLSON.

(1) Voir *Wallonia*, t. II, p. 80.

(2) Recueilli sur les lieux et communiqué par M^{lle} L. W...



LA FÊTE PATRONALE

Voir ci-dessus p. 41

A Haut-Fays (Luxembourg)



La veille de la fête d'un habitant du village, ses amis préparaient à son insu, un « bouquet » composé le plus souvent d'une branche d'aubépine ou de sapin suivant la saison, sur laquelle se trouvaient suspendus des biscottes, des caramels, des macarons, des petits gâteaux, et ordinairement aussi un cadeau plus sérieux, tel que mouchoir, pipe, etc. Ce bouquet émergeait d'une grosse pomme dans laquelle il était enfoncé, ou d'un pot à fleurs rempli de tabac.

La fête s'annonçait par une salve tirée par les voisins, puis on allait ensuite frapper à la porte du héros de la fête.

Celui-ci ouvrait aussitôt; on lui débitait alors ce petit boniment en lui offrant le bouquet :

Je viens ici ce soir avec un bouquet à la main
 Pour vous annoncer la fête de demain;
 Mais s'il y manque une fleur,
 Mettez-y celle de votre cœur.

On ajoutait parfois : *Et vos sêrez bin tchin, Si vos n'payiz rin.*
 « Et vous serez bien chien (ingrat), Si vous ne payez rien. »

Le héros de la fête ne manquait pas d'inviter son monde, qu'il régalaient de son mieux.

ALFRED HAROU.



L'AUTRE JOUR, IL ME PRIT ENVIE...

CHANSON MORALE

Chant

L'au-tre jour il me prit en - vi - e De m'en

Piano

al - ler pro - me - ner Sur mon che-min je fis ren-

con - tre De l'ai - ma - ble Lou - i - son Qui se

fon - dait toute en lar - mes D'a - voir

per - du ses trou - tons

2.

4.

« Oh! qu'avez, jeune bergère
Qu'avez-vous à tant pleurer?
— Par malheur je m' suis endormie
Mes moutons se sont égarés.
Grand Dieu! que dira mon père
Je n'os'rais plus retourner.

— Te donner mon cœur en gage.
Avoir perdu mes moutons!...
Non, non, je serai plus sage
Je rechercherai mes moutons
Je garderai mon cœur en gage
Et je r'tourn'rai à la maison.

3.

5.

Taisez-vous, petite folle
Votre père ne saura rien.
A votre père nous ferons croire
Qu'il sont tous mangés du loup :
Donnez-moi votre cœur en gage
Je n'en dirai rien du tout.

« Te donner mon cœur en gage?
C'est un oiseau languissant,
Enfermé dans une cage
Depuis l'âge de quinze ans :
Nous le mettrons en usage
Au premier jour de printemps! »

Chanté en 1888 à Milmort par Elisabeth Grégoire, couturière, 35 ans, qui tenait la chanson de sa grand-mère. — L'expression figurée de « cœur en gage » par laquelle se trouve remplacé le mot propre, a été introduite dans les chansons sous l'influence de ce puritanisme verbal, qui cependant s'accommode très-bien du vieux mot signifiant jeune fille dans le surnom de Jeanne d'Arc, la Pucelle d'Orléans.

ACCOMPAGNEMENT, PAR M. P. VAN DAMME

O. COLSON.



CONTES DU HAINAUT

I

Le loup, la « gade » et les petits « gadelots »



Il y avait une fois sept petits *gadelots* et une mère *gade* (1). Celle-ci était allée à la ville et avait dit avant de partir :

« N'ouvrez pas la porte; quand quelqu'un viendra « toquer », vous lui direz qu'il montre une blanche patte. »

Et la mère s'en alla.

Lè Loup vint.

« Toc, toc. — Qui est là? — C'est votre mère qui vous apporte à manger. — Montre une blanche patte! »

Il montre sa patte, mais elle était toute noire.

Puis le Loup, furieux, va près du boulanger :

« Donne-moi de la farine ou je t'avale. »

Et il s'en retourne aussitôt à la maison des petits *gadelots*.

« Toc, toc. — Qui est là? — C'est votre mère qui apporte à manger pour vous autres. — Montre une blanche patte! »

Mais la farine était tombée en chemin.

Le Loup est « retourné » en jurant, et il est allé s'habiller en pèlerin.

Pendant ce temps, la mère *gade* était rentrée au logis. Le Loup revient :

« Toc, toc. — Qui est là? — C'est un pauvre pèlerin qui n'a plus ni père ni mère. »

La mère *gade* qui a reconnu la voix du Loup, répond :

« Monte par la cheminée, on te mettra une échelle; on ne sait ouvrir la porte. »

Le Loup monte sur le toit, d'où il est descendu par la cheminée. Et les petits *gadelots* ont prit une fourche et l'ont enfourché.

(1) Un *gadelot* est un chevreau. C'est un diminutif de *gade* « chèvre ».

II

Le Loup puni



SEPT petits *gadelots* et une mère (1).

Elle dit : « Je m'en vais à la ville; vous n'ouvrirez pas la porte, peur du loup. »

La mère *gade* était à peine partie, que le loup survient. La porte n'était fermée qu'au loquet et il pénètre sans peine dans la maison. En voyant entrer le loup, ils se cachent tous. Un petit *gadelot* s'était mis sous la fenêtre, un sous la cheminée, un sur l'escalier, le petit Poucet sous l'estuve (2), un derrière la tonne, un derrière la porte et le dernier dans le coin.

Le petit Poucet, qui était sous l'estuve, le loup l'a vu, et il l'a mangé; après il est parti.

La maman Chèvre revient.

« Maman, maman, le loup a mangé notre petit frère. »

La mère *gade* est allée dans le bois, entourée de ses six petits *gadelots*, avec les ciseaux, l'aiguille et le fil.

Là, ils trouvent le loup qui ronfle dans un pré.

La mère prend ses ciseaux, outre le ventre de la bête et en retire son enfant.

« Vite, vite, dit la mère à ses *gadelots*, des cailloux! »

Elle met à la place de gros lourds pavés, puis elle recoud le ventre du loup.

Et quand le loup est allé boire dans le *ri*, le « ruisseau », il est tombé dans l'eau et il s'est noyé.

(1) Tournure tout à fait populaire.

(2) Le petit Poucet, c'est-à-dire le plus petit des chevreaux. L'estuve « le poêle ».



III

Les petits anges blancs et les petits diables noirs



Il y avait une fois une petite fille, un petit garçon et une femme.

La petite fille dit à sa mère : « Maman, c'est moi qui irai porter à diner à mon papa. »

En chemin, l'enfant rencontre l'ange qui lui demande :

« Où vas-tu, ma petite fille, *dî-st-i* ? »

— Je vais porter à diner à mon papa; j'ai

des gaufres et des galettes, si tu en veux en voilà.

— Non, merci, tu es trop bonne. Va plus loin, tu rencontreras le bon Dieu. »

Le bon Dieu lui demande :

« Où vas-tu, ma petite fille ? »

— Je vais porter à diner à mon papa. J'ai des gaufres et des galettes, si tu en veux en voilà.

— Non, merci, tu es trop bonne. Va plus loin et tu rencontreras le petit Jésus. »

Le petit Jésus demande :

« Où vas-tu, ma petite fille ? »

— Je vais porter à diner à mon papa. J'ai des gaufres et des galettes, si tu en veux en voilà.

— Non, merci, tu es trop bonne. Tiens, voici une baguette blanche, tu iras frapper à la première porte blanche. Si on demande qui est là, tu diras que c'est le petit Jésus qui t'a envoyée. »

La petite fille s'en va « toquer » à la porte blanche.

Elle entre. On la fait asseoir dans un beau fauteuil et on lui donne une boîte blanche.

On lui dit : — « Tu ne l'ouvriras pas avant d'être à ta maison. »

Là, la petite fille a ouvert sa boîte et elle a vu qu'elle était pleine de beaux petits anges blancs.

Le lendemain, le petit garçon veut aussi porter à diner à son père. En chemin, il rencontre l'ange, qui lui demande :

« Où vas-tu, mon petit garçon ? »

— *Ça n'tê r'garde nêe*, « cela ne te regarde pas », *dî-st-i*.

— Va un peu plus loin, tu rencontreras le bon Dieu. »

Le bon Dieu demande :

« Où vas-tu, mon petit garçon ? »

Ça n'tê r'garde nêe, dî-st-i. »

— Va un peu plus loin, dit le bon Dieu, tu rencontreras le petit Jésus. »

Le petit Jésus demande :

« Où vas-tu, mon petit garçon ? »

— *Ça n'tê r'garde nêe, dî-st-i.* »

Le petit Jésus lui a dit :

« Prends cette baguette noire et tu iras frapper à la première porte noire; si on te demande qui t'a envoyé, tu diras que c'est le petit Jésus. »

Le petit garçon est allé « toquer » à la première porte noire. On l'a fait entrer et asseoir dans un fauteuil, puis on lui a donné une boîte noire.

On lui a dit :

« Tu ne l'ouvriras pas avant d'être arrivé à ta maison. »

Quand il est arrivé chez lui, le petit garçon a ouvert sa boîte et il en est sorti des diables noirs.

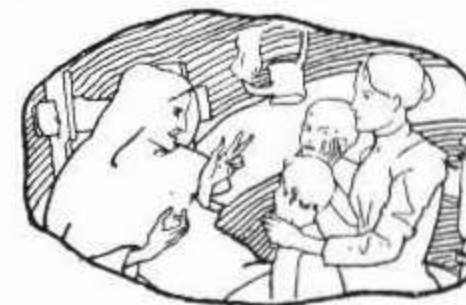
Et la petite fille a ouvert sa boîte aussi, et tous les anges blancs se sont envolés du côté droit. Et les diables noirs se sont envolés du côté gauche.

Et quand la petite fille est morte, les petits anges sont venus la chercher et l'ont conduite dans le paradis.

Et quand le petit garçon est mort, les diables sont venus le chercher et l'ont conduit en enfer.

JULES LEMOINE.

Contes recueillis à Gilly.





NOTES ET ENQUÊTES

4. **LE COCHON DE ST-ANTOINE.** — (Voir ci-dessus p. 52.) Au moyen-âge, les confréries de Saint-Antoine avaient le privilège de faire paître dans les villes un pourceau. A chaque porte où il se présentait, le pourceau était nourri. On n'osait l'éconduire brusquement, et lorsqu'il devenait incommode on s'en débarrassait en l'attirant au dehors avec un morceau de pain.

Lorsque, par mesure de sécurité et de propreté, on interdisait à tous les pores de circuler dans les rues de la ville, sur les réclamations des confrères de St-Antoine, exception était faite en faveur de leur pourceau. C'est ce que nous voyons notamment à Nivelles et à Mons. Pour cette dernière ville, l'usage est constaté en 1648; voir à ce sujet, les *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, tome I, pp. 316-317 et tome IX, p. 330.

Nous lisons d'autre part, dans le *Dictionnaire de Trevoux*, v^o « pourceau », les lignes qui suivent :

« On dit proverbialement qu'on va de porte en porte comme le pourceau » St-Antoine, quand on va quêter ou écornifler chez diverses personnes. Ce » proverbe vient de ce que les pourceaux de l'abbaye St-Antoine de Viennois » en Dauphiné, ont le privilège d'entrer avec leur clochette au cou dans » toutes les maisons du lieu, où ils se fourrent à toute heure, parce qu'on » ne les ose chasser, et au contrer on leur donne à manger pour le respect » du saint auquel ils appartiennent, ce qu'on a étendu à ces gens entrans et » intrigans qui se fourrent partout et particulièrement aux écornifleurs. »

Il est à remarquer qu'à Mons, à Nivelles comme à Viennois en Dauphiné le porc de Saint-Antoine devait se distinguer par une clochette au cou.

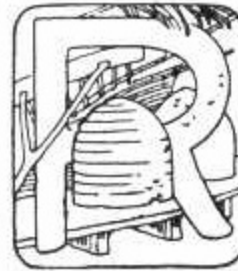
JULES DEWERT.



CONTES DU HAINAUT

IV

L'histoire de Rougecul et de son sifflet



ROUGEUL, c'était un pauvre homme qui aurait aimé devenir riche.

Il est allé à Rome chercher une « feuille de Rome » (1). Il l'a plantée dans son jardin et elle est devenue si haute, qu'elle est allée toucher la porte du paradis.

Il est monté tout le long de la feuille de Rome.

Il arrive à la porte du Paradis. Il « toque » :

« Qui est là ? dit saint Pierre.

— C'est Rougecul.

— Que viens-tu faire ?

— Je viens demander la charité. »

Saint Pierre lui donne un sifflet qui faisait *ravigoter* (2) les gens que l'on avait tués.

Rougecul redescend tout le long de la feuille de Rome et revient sur la terre en montrant partout son sifflet.

On va le dire au Roi.

Le Roi envoie les gendarmes demander à Rougecul pour acheter son sifflet. Le chef des gendarmes dit :

« Nous venons acheter ton sifflet, Rougecul, pour reporter au Roi. Est-il vrai qu'il fait ressusciter les morts quand ils sont tués ?

— Oui, monsieur. Je m'en vais vous le faire voir ; mais vous me laisserez aller jusqu'à mon grenier, avant. »

Rougecul monte dans son grenier où il cache son sifflet dans le foin. Il prend un boyau plein de sang, le met au cou de sa femme et ils sont descendus.

(1) La *feuille de Rome* est une plante, — le narrateur ne dit pas laquelle — qui atteint le ciel. Dans des contes similaires, c'est la *naine* (fève) qui atteint cette hauteur.

(2) *Ravigoter*, signifie « revivre, ressusciter. »

En la faisant tomber par terre, il lui donne un grand coup de couteau. Voilà le sang qui part et elle ne bouge plus. Rougecul prend un autre sifflet et va souffler au derrière de sa femme.

Là qu'elle s'est *curigolée*.

Le chef des gendarmes achète le sifflet et il le porte au Roi qui lui donne cinq cents écus.

Il fait tuer alors une partie de son armée, va souffler à tous les c..., comme Rougecul; mais les soldats sont tous demeurés tués.

Les gendarmes vont prendre Rougecul et le mener en prison. Ils disent :

« Rougecul, nous venons te prendre.

— Monsieur, permettez-moi d'aller encore *toquer* une fois à la porte du paradis. »

Il monte tout le long de la feuille de Rome. Il toque.

« Qui est là ? demande Saint Pierre.

— C'est Rougecul, répond-t-il.

— Qu'est-ce que tu es encore venu faire ici ?

— Je suis encore venu vous demander la charité.

— Tu l'as eue hier, *qu'i* dit saint Pierre :

— Je l'avais mise en dessous de mon tamis, mon chat l'a pris, dit-il, Rougecul.

— Je vais te donner un baudet qui donne des crottins d'or et d'argent, mais tu ne reviendras plus. »

Rougecul redescend tout le long de sa feuille de Rome, avec son baudet sur les épaules.

Il dit à sa femme en arrivant : « Va nettoyer les tables, femme, j'ai eu à saint Pierre un baudet qui ch... de l'or et de l'argent. »

Il rentre son baudet dans son étable en lui disant : « Ch..., ch..., baudet, de l'or et de l'argent. »

Et il en a tant eu qu'il n'a plus su le compter. Il aurait fallu un *melle* (1) pour tout mesurer. Rougecul va trouver sa marraine qui était servante chez le curé.

« Marraine, veux-tu bien me prêter ton melle ?

— Pourquoi faire, *hon* ? qu'elle répond.

— Pour mesurer mon argent, *di-st-i*, Rougecul.

— Ce serait encore plus vite pour mesurer tes poux, qu'elle lui répond en se moquant.

— Tu le verras tout-à-l'heure, marraine. »

Rougecul s'en va mesurer son argent. Quand il a eu tout mesuré, il fait entrer quelques pièces d'or dans les fissures du melle

(1) *Melle* : double-décalitre, appelé aussi *setier*.

et puis il va le reporter à sa marraine. Elle le jette à terre, mais voilà qu'il en sort des pièces d'or.

Elle pense que Rougecul a volé, et elle va le dire au Roi qui envoie ses gendarmes.

« Rougecul, nous venons te prendre, tu as fait le voleur.

— Eh ! monsieur, si vous le croyez, je suis content de partir avec vous autres. »

Ils le mettent dans un sac et le transportent au bord d'un étang.

Mais les gendarmes avaient oublié de prendre une fourche pour le pousser dans l'eau. Ils ont laissé le sac et sont retournés en chercher une.

Rougecul entend son camarade berger qui joue du sifflet (1) près de ses moutons; il se met à crier et le berger est venu.

« Compère, qu'est-ce que tu fais là dedans ?

— Eh bien, compère, *qu'i* dit, on m'a voulu mettre ici pour devenir *mayer* (2) et je ne sais ni lire ni écrire. Viens à ma place, tu conviendras mieux que moi pour être *mayer*. Surtout dépêche-toi, car il sera bientôt temps de donner ta signature. »

Et le compère se met dans le sac à la place de Rougecul, tandis que l'autre part au galop avec les moutons.

Les gendarmes arrivent, ils prennent le sac avec leur fourche et le jettent dans le *vici* (3), puis les voilà partis.

A quelque distance de là, ils voient Rougecul poussant devant lui un grand troupeau de moutons.

« Tiens, Rougecul, disent-ils étonnés. Nous t'avons jeté dans l'eau et maintenant te voilà ici avec des moutons.

— Ah ! vous m'avez bien *tapé* (4) peu avant. Si vous n'aviez *rué* (4) un peu plus loin, j'avais un beau carrosse à six chevaux, tandis que je n'ai qu'un petit lot de moutons. »

Les gendarmes sont retournés le dire au Roi.

Il se fait jeter dans le *vivi* avec tous ses gendarmes, mais personne n'est revenu.

Alors, j'ai acheté un petit chien de deux liards et je me suis assis dessus. Sa queue a cassé, j'ai mis mon doigt à la place et je suis retourné ainsi jusqu'à ma maison.

Recueilli à Macon. — L'alinéa final est une formule traditionnelle par laquelle on termine tous les contes, dans la contrée.

JULES LEMOINE.

(1) Chez nous, on appelle indistinctement sifflet « *chiflot* » divers instruments à vent, le sifflet, le chalumeau, la flûte.

(2) *Mayer* : bourgmestre.

(3) *Vivi*, « vivier, étang ».

(4) *Taper*, *ruer*, « jeter ».